



Bureau
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR

Bureau
Passage
Lemonnier
12



LES ANGLAIS DEVANT KHARTOUM.

Rien ne sert de courir il faut partir à temps

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Les Rues de Liège.

Un matin de cette semaine, ne sachant comment charmer mes loisirs, je me promenais par hasard sur la place du Marché, lorsque je m'aperçus qu'il faisait un beau soleil de printemps et l'idée me vint d'aller faire un petit tour sur les hauteurs.

Je gagnai donc machinalement la rue *Sainte-Ursule*; puis je traversai successivement la place *Saint-Lambert*, les Degrés de *Saint-Pierre*, la place *Saint-Pierre*, les rues *Sainte-Croix* et *Saint-Hubert*, le Mont *Saint-Martin*, enfin la rue *Saint-Laurent*.

Arrivé au sommet de cette dernière rue, je me dis qu'il était temps de regagner la ville; et j'oblis légèrement à gauche pour descendre la rue *Saint-Gilles*.

Enfin, j'atteignis le carrefour du Pont-d'Avroy et... je constatai avec stupéfaction que j'avais trotté pendant près de deux heures, sans sortir un seul instant de voies de communication consacrées à de célestes personnages.

Et ce en plein boulevard du libéralisme!!!

Cela me parût à première vue étrange; mais ma surprise devint de l'ahurissement lorsque, rentré chez moi, je découvris dans mon almanach d'adresses, que l'on comptait dans la cité de Liège, SOIXANTE-SEPT rues, places ou impasses placés sous l'auguste patronage de saints du Paradis.

Si j'ajoute à ce chiffre déjà respectable les rues *des Anges*, du *Calvaire*, du *Diable*, du *Saint-Esprit* et les impasses de *L'Ange*, *Trou d'enfer* et *Porte de l'enfer*; puis les rues *des Augustins*, *des Bénédictines*, la place *des Carmes*, les rues *des Carmes*, *des Célestines*, *des Chapelains*, *des Clarisses*, *des Croisiers*, *des Dominicains*, de *L'Évêché*, la Cour *des Minimes*, les rues *des Prébendiers*, *des Prémontrés*, *des Recollets*, *des Sœurs de Hasque*, *des Urbanistes* et *des Ursulines*, j'arrive à un total de NONANTE TROIS voies de communication rappelant une fumisterie quelconque de cette grande mystification qu'on appelle la religion catholique, apostolique et romaine.

Et ce qu'il y a de plus ridicule dans cette débauche de dénominations religieuses, c'est qu'il se trouve certains saints privilégiés qui ont jusqu'à deux et même parfois trois passages publics placés sous leur séraphique protection. C'est ainsi qu'il existe :

Les Degrés Saint-Pierre.
La Place Saint-Pierre.
La Rue Saint-Pierre!!!

On dirait vraiment que nos baptiseurs de rues ont voulu se ménager une entrée de faveur au Paradis, en faisant patte de velours dès maintenant au Vénérable concierge, gardien des clefs de la maison de Dieu!

Plaisanterie à part, cela est tout simplement grotesque et il serait plus que temps que le Conseil communal actuel

prit l'initiative de *désanctifier* net quelques-unes de nos grandes artères.

Laissons les *Saints*, les *Anges*, les *Célestines* et les *Trous d'enfer* aux bigots et aux imbéciles et puisque nous nous flattons de vivre dans une ville de lumières, réservons les plaques dénominatrices de nos rues pour perpétuer la mémoire des grands génies qui ont réellement honoré l'humanité!

A RIGOBERT.

Et finita... vous savez bien quoi.

Nous tenons cette fois notre mayer et nos quatre z'échevins.

Franchement, il était temps! Pour ma part je commençais à désespérer. Enfin tout est bien qui finit bien!

M. Warbant, ff. de bourgmestre devient bourgmestre pour tout de bon et M. Renkin, Van Marcke, Micha et.... Ziane ff. d'échevins, deviennent échevins en titre.

Comme le fait remarquer avec beaucoup de finesse l'impayable Charles-Auguste, c'est donc le Collège provisoire qui devient le Collège définitif.

Mon Dieu! autant ces cinq là que cinq autres. Il faudra bien désormais que les chefs de la cité, quels qu'ils soient, marchent droit et bien droit, car il savent parfaitement qu'à la première boulette, l'inévitable M. Hanssens ne se gênerait guère pour faire manœuvrer de nouveau le terrible balai qui fit si bonne bosogne l'an dernier.

Nos nouveaux édiles n'ignorent pas non plus, je suppose, qu'ils seront honorés, en toute circonstance, de la surveillance *désintéressée* des *bienveillants* MM. Magis et Renier Malherbe.

Et maintenant la parole est aux actes. C'est au pied du mur, dit le proverbe, qu'on reconnaît le maçon; nous attendrons donc que nos premiers magistrats municipaux se soient mis sérieusement à l'œuvre pour les juger.

Bornons-nous à souhaiter pour le moment qu'ils ne s'inspirent pas du précédent économique posé jadis par l'élégant M. Renier Malherbe et espérons que nous aurons bientôt la délirante satisfaction de pouvoir les admirer tous, revêtus de la grande tenue réglementaire.

ZUTALORS.

MANDEMENT DE CARÈME.

MES TRÈS CHERS FRÈRES.

Chaque année, à l'approche du saint temps de carême, tous les évêques de la Chrétienté se sont fait une loi de fabriquer à l'usage de leurs diocésains un boniment pieux de douze ou quinze pages, dont le prétexte est de commenter quelque auguste précepte de l'Évangile, mais dont le but réel est de faire pleuvoir dans les sébiles paroissiales le plus de monacos possible.

Désirant me distinguer de mes confrères en épiscopat, j'ai décidé que je

me dispenserai quant à moi de m'occuper dans mon mandement de carême des Saints Évangiles, auxquels d'ailleurs je ne comprends absolument rien, pas plus que vous, et que je me bornerai cette fois à vous adresser les quelques paroles bien senties qui doivent, dans mon esprit, vous décider à cracher au bassin.

Vous saurez donc, mes très chers frères, que le commerce clérical ne marche plus du tout.

Que voulez-vous? Le monde devient toujours de plus en plus malin et l'on n'a pas tous les jours la chance de tomber sur un imbécile qui a le sac.

Pour comble de malheur, on ne voit presque plus mourir de gens huppés.

Les braves curés de mon diocèse qui travaillent avec moi au salut de vos âmes, avaient compté cet été, pour mettre fin à ce phénomène si préjudiciable à leurs intérêts, sur une bonne petite épidémie de choléra, mais hélas! ils en ont été pour leurs espérances.

Ce diable de choléra a voulu suivre l'exemple de Sa Grandeur Monseigneur le Nonce Rotelli, et il s'est bien gardé jusqu'ici de mettre un pied en Belgique.

Dans des circonstances aussi critiques, il est du devoir de tous les fidèles de venir en aide, pécuniairement parlant s'entend, à leurs infortunés pasteurs.

J'espère donc, mes très chers frères, que vous n'hésitez pas à venir déposer une plantureuse obole dans le tronc destiné aux *aumônes du carême*.

N'ayez pas peur d'y laisser glisser une grosse pièce blanche, ni même une pièce d'or!

Les vins de Bourgogne sont chers, les fines liqueurs sont hors de prix et je n'ai pas besoin d'ajouter que le nouvel impôt sur les tabacs a considérablement fait augmenter le coût d'un *Havane*. Il n'y a pas jusqu'à les servantes de MM. les ecclésiastiques qui n'aient exigé une notable augmentation de gages.

Donnez donc mes frères, donnez avec largesse! Dieu vous le rendra d'ailleurs au centuple.... dans l'autre monde et je promets, pour ma part, d'accorder ici-bas autant d'indulgences que cela leur plaira à tous ceux dont l'aumône dépassera le chiffre de cinq balles.

Sur ce, je vous donne ma bénédiction archi-apostolique et je vais boire une demi-douzaine de *Chartreuses* à votre santé. Cela fera, je crois beaucoup de bien à mon es omac et je suppose que cela ne pourra pas faire du tort au votre. Amen.

Donné à Liège, en mon bazar épiscopal, la je ne sais combienième année de mon pontificat.

RACAGNAC,
Evêque de Matrogard, Jamin-
St-Rock, etc., etc.

N. B. On accepte aussi les billets de banque!

La Direction du Théâtre Royal.

Le Conseil communal doit procéder, dans sa prochaine séance, à la nomination du Directeur du Théâtre Royal pour la campagne 1885-1886.

Il est hors de doute que le choix de notre édilité se portera sur MM. Verellen-Corva et Falchiéri.

Ces estimables candidats semblent animés des meilleures intentions. Ils se sont engagés notamment :

1° A rétablir l'ancien tarif des places, l'abonnement impersonnel et les billets de famille.

2° A organiser au moins une représentation populaire par semaine.

3° A former un corps de ballet dont la direction serait confiée aux sœurs Reuters ce qui contribuerait pour une large part à rehausser la mise en scène des grands ouvrages.

4° A reconstituer les débuts, si un certain nombre d'abonnés en manifestaient le désir.

Ils se proposent aussi de monter plusieurs nouveautés : *Méphisto* de Boytot, *Manon Lescaut* de Massenet, le *Tribut de Zamora* de Gounod et *Rip Rip*, l'opérette fantastique qui a obtenu tant de succès à Londres et à Paris.

Dans ces conditions nous ne pouvons que leur souhaiter bonne chance et leur présenter nos vœux les plus sincères pour la réussite de leur entreprise.

X.

Par ci, par là.

Nuance de circonstance. — Les journaux bruxellois ont donné force détails sur le premier bal de la Cour, lequel a eu lieu le mercredi 4 Février.

Ils nous ont fait connaître entr'autres que les toilettes de la Reine et de la Comtesse de Flandre étaient fort riches et que la Comtesse notamment portait une robe en lampas *nuance paille*, qui a fait l'admiration de tous les assistants.

Nuance paille? Un délicat encouragement sans doute, à l'adresse des personnages *distingués* qui ne se font inviter aux fêtes de la Cour que dans le but, très louable d'ailleurs, d'aller *s'empailler* au buffet?

**

Étrange. — Nous découvrons avec stupéfaction le nom de M. Frère-Orban dans la liste des membres de la Chambre qui ont voté le budget des affaires étrangères, dans la séance de mardi dernier.

Est-ce que par hasard l'ex-grand ministre, qui s'était si bien fait rouler autrefois par *Monsignor Vanutelli* lors de la fameuse *échange de vues*, approuverait aujourd'hui le rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican?

Doctrinarisme et Mystère!

**

Un exemple à suivre. — Le Conseil communal d'Anvers vient de voter un crédit de 20,000 francs pour venir en aide aux ouvriers sans travail.

C'est là un acte de bonne administration que l'édilité liégeoise devrait s'empresser d'imiter.

Nous le recommandons dans tous les cas aux sérieuses méditations des philanthropes de notre Conseil communal.

**

Chapeau bas. — L'article 22 du règlement de police des Théâtres est ainsi conçu : « NUL ne peut rester couvert après le lever de rideau. »

Or le beau (?) sexe ne tient aucun compte de cette prescription réglementaire.

Tandis que les spectateurs sont impitoyablement obligés par la police d'étaler à tous les yeux d'horribles calvities, on voit les spectatrices conserver impunément leurs chapeaux sur la tête et... sur les faux cheveux qui la garnissent.

Et quels chapeaux, grands Dieux !! Parole d'honneur! le colback d'un tambour-major de grenadiers ne paraîtrait que de la petite bière à côté de la plus minuscule coiffure de ces dames.

Est-ce que notre nouveau mayor ne pourrait donner des ordres à la police pour qu'il soit mis fin à une tolérance qui est si préjudiciable à un grand nombre de braves gens ayant payé leur place pour voir ce qui se passe sur la scène, et qui, enfin de compte, en sont réduits à contempler pour tout spectacle, les coiffes monumentales des coquettes donzelles installées devant eux ?

**

Les Drames de la faim — Un fait-divers horrible extrait du *Journal de Bruges* :

« La misère est poignante parmi la classe travaillante et le froid est venu l'accroître davantage encore. »

Il y a huit jours, c'était une mère qui se noyait avec son enfant. Avant-hier c'était l'histoire d'une pauvre femme du quartier de Jérusalem qu'on racontait, qui, ayant vu stationner la charrette d'un boulanger au coin d'une rue, se laissa aller à la tentation d'y soustraire un pain. Comme un éclair la malheureuse rentra chez elle, rompit le pain en quatre morceaux et le partagea entre ses enfants. Quand le garçon boulanger arriva, il n'y avait plus de traces du délit, le pain avait disparu, tellement les pauvres petits étaient affamés.

La police ayant eu connaissance de la chose, un agent se présenta chez la pauvre femme lui demandant de le suivre; celle-ci monta sous un prétexte quelconque; mais son absence se prolongeant quelques instants, l'agent pressé l'appela; il n'eut point de réponse, il alla voir ce qui se passait et trouva la malheureuse pendue.

« Triste fin d'une mère et plus triste encore est le sort de ses pauvres enfants dénués de tout. »

Voilà ce qui se passe dans l'heureuse Belgique en l'an de grâce 1885! Vraiment, on croit rêver!

Comment les gens meurent de faim chez nous et l'on dépense millions sur millions sous prétexte de civiliser l'Afrique centrale! En vérité, c'est par trop grotesque, et c'est à se demander si à force de nous occuper de prétendus sauvages, nous ne sommes pas devenus un peu sauvages nous-mêmes.

**

Une fumisterie. — On a pu remarquer que depuis quelque temps certain grand carré de notre ville se distinguait spécialement par l'abondance extraordinaire de ses annonces.

Samedi dernier encore cet aimable organe de la presse liégeoise, qui paraissait avec double supplément, ne contenait pas moins de six pages d'annonces ou de réclames.

C'est ce qui a donné l'idée à un mauvais plaisant d'adresser la lettre suivante à la rédaction du journal en question :

« Monsieur le Rédacteur,

« Votre journal de ce jour ne contenant pas assez d'annonces, je crois que vous vous rendriez au désir des abonnés en leur faisant parvenir la semaine prochaine, un N° composé exclusivement de ce genre de texte.

« Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mon admiration toute entière.

« Un abonné,

« Ce 7—2— 1885. »

Le plus triste de l'affaire c'est qu'il paraît qu'il va être fait droit à cette requête fantaisiste!

**

Beautés des faits-divers. — Un extrait des *Accidents, Méfaits et Sinistres* de la *Chronique* :

« On rapporte qu'un jeune porteur de dépêches a été trouvé l'avant-dernière nuit, vers onze heures couché sur la voie ferrée, à Manage. Le malheureux jeune homme avait été atteint par un train et avait une *jambe coupée*; l'amputation a été jugée nécessaire. »

L'amputation de quoi? Pas de la jambe coupée, je suppose!

Après cela, il se peut qu'à Manage, la chirurgie soit en progrès!

BRICOLEUR.

Grande Cavalcade de 1885.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'une grande Cavalcade aura lieu à Liège, le dimanche de la Mi-Carême, au profit du *Vestiaire libéral*, du *Denier des Ecoles* et du *Denier des instituteurs*.

Le Comité organisateur a décidé d'allouer aux Sociétés participantes les primes suivantes :

CHARS. — 1^{er} prix : une somme de 200 francs et une médaille grand module. — 2^{me} prix : une somme de 100 francs et une médaille grand module.

GROUPES COSTUMES. — Trois primes chacune de 50 francs et un diplôme d'honneur seront décernés au groupe le mieux costumé, au groupe le plus nombreux et au groupe le plus éloigné.

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE. — Trois primes, composée chacune d'une somme de 50 frs et d'une médaille grand module, seront tirés au sort entre les Sociétés de musique participantes.

Les adhésions et toutes autres correspondances devront être adressées au bureau du Comité-organisateur : 28, rue de l'Université.

La mésaventure d'un Curé normand.

Ecoutez bien, c'est la mésaventure d'un bon curé que je vais vous conter, d'un jeune abbé que l'humaine nature prenait malin plaisir à tourmenter.

Se peut-il donc, direz-vous tout de suite, que l'amour germe en l'âme d'un abbé Et que le cœur d'un innocent lévite De chez Joseph chez Vénus soit tombé ?...

C'est vrai, pourtant. Il aimait la Gadoue Qui n'était pas un bien joli tendron, Mais fille forte, il faut que je l'avoue, A supporter le poids d'un escadron.

Dam! ils s'aimaient, et, ma foi, pour une heure De nuit, tous deux ils avaient rendez-vous; Pour les secrets, c'est l'heure la meilleure, On ne craint pas les cancons des jaloux.

Bref, le curé s'en fut chez la donzelle, Ayant bien soin d'éviter les passants. La prude fille, éteignant la chandelle, S'abandonnait aux rêves caressants.

Mais avant toute amoureuse accolade, La brune Hébé, voulant se parfumer, Prit à tâtons un flacon de... pommade; Farceur d'Amour, qui voulait embaumer!

La Maritorne, avec désinvolture Plongea son doigt jusques au fond du pot, Puis elle oignit toute sa chevelure, Pour mieux complaire à l'amoureux dévot.

La belle alors, l'affaire terminée. Tout prestement dans le lit se glissa, Jetons un voile, ô dieu de l'Hyménée! Ne disons pas tout ce qui se passa.

.....
.....
.....
.....

Mals, ding, din, dong, c'est l'heure de la messe, Il est déjà huit heures du matin ! Et le curé maté, par la drôlesse, Maudit vingt fois son affreux sacristain.

Pour être amant, on n'en est pas moins prêtre; Vite, il s'habille... et le voilà parti ; Il faut à l'heure à l'église paraître... Et notre abbé court, l'air tout abruti.

Le respect est des curés l'apanage, Mais Jehovah! que s'est-il donc passé?... Un rire fou l'acclame à son passage... Lui qui toujours fut du peuple encensé!

On jase, on glose, et la moindre commère En se tordant se cramponne à ses pas : Las! un miroir dévoila le mystère... — Que diable, aussi, parfumer ses appas!...

Du jeune abbé la figure était noire, Mais d'un beau noir, d'un noir de charbonnier. Voulant de près examiner l'histoire, Il s'approcha le nez du bénitier.

Notre Gadoue, ô horreur! elle enrage, Qu'on se le dise au papal Vatican. S'était trompée... et c'était du cirage Qu'elle avait mis!... du cirage Jacquand!

G. P.

Casino Molière.

Un Comité s'est constitué dans le but d'organiser une fête de charité au profit d'un ménage pauvre du quartier de l'Ouest.

Cette fête qui doit avoir lieu le dimanche 1^{er} Mars, se donnera avec le concours de plusieurs artistes et amateurs très aimés du public Liégeois.

Le ménage auquel est destiné le produit de la recette est digne du plus grand intérêt.

Il se compose de 8 personnes, le père et la mère sont alités, l'aîné des 6 enfants n'a pas 10 ans et les 3 plus jeunes ne savent pas marcher.

Nous reviendrons du reste sur les détails de cette soirée de bienfaisance, et en attendant nous souhaitons aux organisateurs un accueil sympathique de toutes les personnes auxquelles ils s'adresseront soit pour la coopération comme exécutant, soit pour la vente des cartes.

Le Capitaine MOI AUSSI.

C'était un vieil officier, très bougonneur, réprimandant souvent ses hommes et leur infligeant de fréquentes punitions, après lesquelles ne manquait pas de dire en s'en allant : *Moi aussi.*

Le sobriquet lui était resté. On ne l'appelaient que le capitaine *Moi aussi.*

Fort ennuyé du sobriquet que l'on donnait à son subordonné, le colonel du régiment le fait appeler un jour et lui dit :

— Pourquoi donc, capitaine, ajoutez-vous toujours *moi aussi* après chaque punition que vous donnez ?

— C'est que, voyez-vous, colonel, j'ai été lignard, moi, et je sais que quand mon capitaine me f'rait quatre jours de salle de police, je lui disais tout bas je t'emm..., eh bien, voyez-vous, tous ces b... là m'en disent autant et ça m'embête de garder ça.

C'est pour cela que je leur réponds toujours *moi aussi.*

Théâtre Royal.

Nous avons oublié dans notre dernière chronique, de mentionner les heureux débuts de M. Paul Clayès, qui, comme on sait, a été spécialement engagé par la Direction pour créer le rôle d'*Aben-Hamet* dans l'opéra de ce nom.

Nous réparons aujourd'hui cette omission et c'est sans réserves que nous félicitons le jeune débutant sur la façon réellement distinguée avec laquelle il a interprété les rôles de *Nelusko* de l'*Africaine* et de *Nevers* des *Huguenots*.

La seconde représentation de *Zampa* a

du être de nouveau remise par suite de l'indisposition persistante de M^{me} Gally.

C'est vraiment dommage, car notre sympathique ténor-léger, M. Lorient est tout-à-fait superbe dans le personnage de *Zampa*.

Espérons que l'indisposition de M^{me} Gally ne durera plus longtemps et que nous aurons dorénavant l'occasion d'applaudir plus souvent notre excellente troupe d'opéra-comique.

X.

Théâtre du Pavillon de Flore.

BOCCACE fait toujours recette au Pavillon.

Aussi, rien de plus délicieux et de plus frais que la musique de Suppé. Poème très estimable, dont les deux premiers sortent même de l'ordinaire.

L'interprétation comme nous l'avons déjà dit, ne laisse absolument rien à désirer.

Tout le personnel y apporte un tribut digne d'éloges. Les chœurs et l'orchestre sous l'inépuisable direction de M. Maurice, supportent le fardeau de cette difficile partition avec tout le zèle et les soins désirables. Bravo à tous. Les artistes en titre ont tous fait de véritables créations. Créations dont on ne saurait trop les féliciter.

Le talent que déploie M^{me} Zélo-Duran dans le rôle de *Boccace*, le poète amoureux, est connu de tout le monde, il serait, croyons-nous, oiseux d'y revenir.

Nos lecteurs n'ignorent pas que le bénéfice de cette charmante artiste aura lieu jeudi 19 courant. Si on ne s'écrase pas à cette soirée, nous ne savons pas quand cela arrivera. A preuve qu'il me revient, à l'instant, que tous les fauteuils sont déjà retenus. Franchement cela ne nous étonne pas. Donc rendez vous général jeudi prochain.

EGO.

L'*Eden-Théâtre* et la *Scala*, ont peur de la concurrence déloyale du carnaval; coquin de carnaval!!! Enfin! peut-être n'ont-ils pas tort. Mais... serait-ce, comme dit le chanson, sans espoir de retour.

En ce cas : R. I. P.

ALTER.

Théâtre Royal de Liège.

Bur. à 6 1/2 h. Rid. à 7 h.

DIMANCHE 15 FÉVRIER 1885

LE SOURD

Opéra-comique en 3 actes.

ZAMPA

Opéra-comique en 3 actes, de Mélesville, musique d'Hérold.

LUNDI 16 FÉVRIER

ABONNEMENTS SUSPENDUS

Le Trouvère

Grand-opéra en 4 actes, musique de Verdi.

LE ROI DE CARREAU

Opéra-comique en 3 actes, de Th. de Lajarte

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. 5 3/4 h. Rid. 6 1/2 h.

DIMANCHE 15 FÉVRIER 1885.

Le plus grand succès du jour,

Boccace

opérette en 3 actes.

On commencera par

Trois femmes pour un Mari

comédie en 3 actes.

LUNDI 16 FÉVRIER 1885.

Bureaux à 6 h. Rideau à 6 1/2 h.

Les Cloches de Corneville

opérette en 4 actes

On commencera par

LA JOIE DE LA MAISON

Comédie en 3 actes

MARDI 17 FÉVRIER 1885.

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

On commencera par

Etienne Marcel le défenseur du peuple

ou la France en 1357,

grand drame en 6 actes.

Jeudi 19 représentation extraordinaire au bénéfice de Mlle Zélo-Duran

Liège. — Imp et Lith mécan. de J. Daxhelet.



Le pas de l'Afrique Centrale!

Le pas du panache!

« Comment! ma chère, toi dans ce costume!
 « Mais oui, en horloge électrique!
 « Je ne saisis pas trop.....
 « En irrégulière, parbleu!



De D'Artagnan

voilà ce qu'il reste



Ainsi va le monde! Les uns se fianquent des indigestions monumentales, et les autres meurent de faim.



Le Mercredi des Cendres



La fin des amours d'un pierrot.
 Belyebout